



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Avant toute chose, permettez moi de vous présenter, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux pour l'an 2010. Que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réussite de tous les projets que vous entreprendrez.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux redortais installés ces dernières semaines dans notre village et qui ont fait le choix de venir vivre, ici, sur un territoire accueillant et chaleureux.

Cette cérémonie est un moment important de la vie de notre village. Important parce qu'elle nous permet de faire le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les grandes lignes de celle qui débute. Important aussi car au-delà de son caractère très officiel et protocolaire, **elle nous permet, femmes et hommes qui habitons un même territoire de nous rencontrer, de dialoguer, d'échanger un moment fraternel et convivial.**

L'année 2009 qui vient de s'achever a été, une fois de plus, une année riche en travail pour nous tous.

L'équipe municipale que j'ai le plaisir de diriger n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre les travaux de développement et d'entretien de notre village.

Cette année 2009 avait bien mal débuté avec, le 24 janvier dernier, **la tempête Klaus. Notre commune a été lourdement touchée**, plusieurs dizaines d'arbres et de toitures ont été arrachés, d'importants dégâts sur nos installations ont été dénombrés. Au total ce sont plus de 58000 euros de dégâts que nous avons comptabilisés avec une indemnisation d'environ 30000 euros par nos assurances. Il reste donc 28000 euros à la charge de la commune. **Aujourd'hui tout n'a pas encore été remis en état**, notamment les espaces boisés du Parc. Ces derniers feront l'objet durant cette année d'une étude particulière qui sera menée par les services de l'Office National des Forêts.

Cet épisode climatique passé, **les travaux et chantiers ont repris.**

L'important programme de voirie que nous avons élaboré il y a plusieurs années déjà s'est poursuivi avec **la réfection de la totalité de la voirie du lotissement du Parc 1 et la reprise totale du revêtement de la RD11** traversée du village, **avec la participation du Conseil Général de l'Aude**. Plus de 300 000 euros ont été engagés en 2009 dans ces programmes de voirie.

Nous avons finalisé le dossier de **reconnaissance d'utilité publique de notre puits communal en ce qui concerne l'alimentation en eau potable de notre commune**. La définition d'un périmètre de protection de cette zone nous permet ainsi de fixer des contraintes et des obligations en matière environnementale pour préserver la qualité de notre ressource en eau.

Enfin, après 9 mois de travaux, nous avons réceptionné le 16 juillet dernier **les deux premières tranches de l'aménagement de la halte nautique Port La Fabrique. Ce chantier, le plus important de ces 50 dernières années, n'est pas encore achevé.**

Ce lieu, vecteur de **développement économique et touristique**, sera totalement finalisé dans un délai de deux ans, avec notamment la création de la Maison du Port et l'animation des activités diverses.

Mais d'ores et déjà, sa mise en service progressive l'été dernier permet de valoriser notre commune et ses infrastructures liées au Canal du Midi. **Son coût global de 1 200 000 euros est financé à hauteur de 55% par l'Etat, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Aude.**

L'année 2009, **c'est aussi la réussite des « jeudis d'été de La Redorte »** qui ont permis à plus de 4000 personnes durant ces deux mois d'assister à des spectacles gratuits dans divers lieux de notre village. Ces « jeudis d'été de La Redorte » sont à présent inscrits dans les festivals importants de notre département. Du cinéma à la chanson, d'un festival itinérant à des concerts, grâce à votre participation et au travail des associations redortaises, nous avons apporté joie et émotion lors de ces soirées culturelles en plein air.

L'année 2009 ce sont aussi de nombreuses réalisations et de nombreux investissements dans des domaines divers et variés.

Je cite rapidement **la rénovation de l'éclairage public de l'avenue Jean Moulin et l'avenue du Languedoc, l'acquisition d'une mini pelle, l'achat d'ordinateurs et de mobilier pour le milieu scolaire, l'important programme d'élagage de nos platanes, le fleurissement du village, le soutien conséquent aux associations sans oublier les interventions dans le domaine du social** au travers des aides en faveur des personnes en difficulté et des personnes âgées.

En 2009 c'est au total, plus de 850 000 euros qui ont été investis dans le développement et la modernisation de notre commune.

Tout cela a été fait **dans un contexte économique et fiscal très défavorable aux petites communes et collectivités rurales.** La gestion de notre budget communal nécessite une attention quotidienne. Notre gestion budgétaire est saine. Notre niveau d'endettement est correct et se trouve dans la moyenne départementale et régionale.

L'année 2010 qui vient de débiter sera pour La Redorte une année de poursuite de ses grands travaux.

Comme je vous l'indiquais précédemment, **nous continuerons le chantier d'aménagement de la halte nautique Port La fabrique.** Actuellement, après avoir rencontré les riverains concernés et les acteurs économiques locaux, le dossier de la réalisation de la Maison du Port est à l'étude et sera finalisé et validé par le Conseil Municipal au mois de mars prochain. Les travaux devraient débiter à l'automne pour être achevés en avril 2011.

Nous poursuivrons les travaux **d'amélioration de notre éclairage public**. C'est ainsi que le quartier de la rue de l'Argent-Double et la rue de la rivière ainsi que les secteurs de la rue du Port seront dotés de nouveaux luminaires.

Le programme de voirie 2010 permettra d'achever la sécurisation des voies du passage à gué de la Picherotte et des axes routiers de l'Etang et de la Picherotte.

Les « jeudis d'été de La Redorte » seront reconduits et les festivités estivales seront à nouveau au rendez-vous. Le comité d'organisation travaille déjà depuis plusieurs semaines à cette nouvelle programmation. L'édition 2010 des « jeudis d'été » débutera le 8 juillet pour s'achever le 19 août.

Enfin 2010, sera aussi une année où nous allons poursuivre l'immense chantier de la prévention de notre territoire contre les inondations. Saluant le Président du SIAHBAD, Jacques Micheau et le Président du syndicat des Balcons de l'Aude, Jean Loubat, nous mènerons à l'échelle de notre bassin versant de l'Argent-Double l'élaboration définitive des Plans Communaux de Sauvegarde et ensuite nous procéderons à la pose des nouveaux repères de crue. Sur l'ensemble de notre département, ce sont 900 repères de crue qui seront placés d'ici 2011.

Mais 2010, et vous ne l'avez pas oublié, est aussi une année électorale. Les 14 et 21 mars prochains auront lieu les élections régionales. Le travail accompli depuis 6 ans par l'équipe régionale en place est remarquable. Les décisions prises en faveur de la rénovation des lycées, de la gratuité des livres scolaires, du développement économique, de la protection de notre environnement, de la protection contre les inondations, de la formation professionnelle...et la liste est longue ; toutes ces décisions ont permis de créer une région plus solidaire et dynamique. Je souhaite vivement que cette action puisse se poursuivre, aux côtés de Georges Frêche et, pour nous audois, de Didier Codorniou et de son équipe.

Mes chers amis,

Il m'est impossible de ne pas évoquer avec vous les deux réformes principales qui touchent les collectivités locales qui sont la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale.

Beaucoup de français, beaucoup d'entre vous pensent que ces deux réformes ne les concernent pas. Quelle erreur ! Bien au contraire ! Cela peut vous sembler très technique lorsque l'on parle d'organisation territoriale et de réforme fiscale ; néanmoins ces deux lois vous touchent tout particulièrement.

Actuellement, la suppression de la taxe professionnelle est en train de bouleverser l'équilibre des ressources fiscales des collectivités. On nous assure que nos équilibres budgétaires ne sont pas en danger, mais cela est un mensonge. On nous assure qu'en 2010 nos budgets ne seront pas impactés, mais qu'en est-il pour 2011, 2012 et les années à venir ?

Aujourd'hui on nous demande d'établir des budgets sur des méthodes qui ne sont pas sérieuses et qui évoluent régulièrement.

Avec cette suppression de la taxe professionnelle, **et surtout avec l'absence de mesures de compensation réelle**, il est en train de se produire une progression de la fiscalité des ménages au profit de la fiscalité des entreprises. **Si rien n'est fait pour enrayer ce phénomène, les collectivités locales (communes, CDC, départements et régions) n'auront que la solution d'augmenter les impôts locaux pour compenser les cadeaux fiscaux faits aux entreprises.**

En matière de réforme territoriale, en 2014 de nouvelles règles concernant les élections départementales, régionales et même municipales apparaîtront. Nous n'aurons plus de conseillers généraux ni régionaux ; nous allons alors des conseillers territoriaux.

Moitié moins nous annonce-t-on, soit disant, pour réaliser des économies et tout simplement parce que le Gouvernement estime qu'il y a trop d'élus locaux.

Permettez moi de vous rappeler que l'ensemble des vos élus locaux, et notamment dans le milieu rural, vos élus sont des bénévoles qui ne comptent pas leur temps, de jour comme de nuit, en semaine et en week-end pour s'occuper du quotidien du village, pour régler un problème de voisinage ou une fuite d'eau !

Dans un souci, soit disant, de modernisation de la vie politique, le gouvernement est en train de re-centraliser le pouvoir ; alors qu'il aura fallu près de 30 ans pour achever une décentralisation des pouvoirs synonymes de proximité, d'efficacité et de solidarité.

Cette réorganisation territoriale qui va être opérée aura de très lourdes conséquences sur votre quotidien. Lors du Congrès des Maires de France auquel j'ai participé en novembre dernier, la crainte des maires a été forte quant à la disparition des communes. Nous avons alors été assuré que les communes ne disparaîtront pas. **Mais, chers amis, la réforme est bien en marche.**

Afin de préparer au mieux notre commune à cette nouvelle organisation faite de rupture, **j'ai engagé dès l'année dernière une réorganisation complète des services municipaux.** La première étape a porté sur les services techniques et est en cours. La seconde étape concerne les services administratifs qui vont être grandement restructurés. Il en va du bon fonctionnement de la Municipalité afin de continuer à vous apporter un service public efficace et de qualité.

Au travers de ces quelques mots, **vous pouvez vous rendre compte que l'action municipale, en 2010, sera à nouveau intense.**

Cette action est **le travail de femmes et d'hommes, bénévoles et volontaires, qui travaillent pour que notre commune poursuive son expansion et son épanouissement.**

Je vous remercie, toutes et tous, élus, employés communaux, responsables associatifs, acteurs économiques, citoyens engagés ou anonymes, vous tous qui croyez en La Redorte, **vous qui permettez à notre village rural et à ses habitants de bien vivre.**

Mes chers amis,

Ce soir votre présence n'est pas anodine.

Outre le côté convivial, elle symbolise votre appartenance à une communauté humaine qui s'appelle la commune.

Nous évoquons ensemble depuis 10 minutes les actions et la vie de notre village. Mais dans quelques instants, vous rentrerez dans vos habitations et retrouverez votre quotidien.

Ceci ne doit pas vous faire oublier que nul n'est à l'abri d'un coup dur ou d'un problème et que le premier devoir de ceux qui ont la chance d'être épargnés est de se montrer solidaires de ceux que frappe le destin.

Aujourd'hui, dans une société en pleine mutation, où souvent l'égoïsme et l'individualisme prennent le dessus sur l'entraide et la solidarité, notre village de La Redorte, avec ses 1149 habitants, représente encore le bien vivre et le vivre ensemble.

Tout au long de cette année 2010, vous pouvez compter sur moi et sur l'ensemble des élus municipaux pour poursuivre le développement de notre village avec détermination, conviction et solidarité.



*Pierre-Henri ILHES
Vendredi 15 janvier 2010*

